



## Congé parental éducation temps plein et partiel

Par **pittirossu**, le **31/07/2013** à **16:11**

boNJOUR,

Je suis actuellement en congé maternité jusqu'au 10 octobre.

Je souhaite bénéficier du congé parental d'éducation de la façon suivante pour la 1ere année :4 mois à temps plein et 8 mois à temps partiel. Je souhaite ensuite renouveler 2 fois le temps partiel jusqu'au 3 ans de mon enfant.

Puis je bénéficier pour la première année de l'aménagement 4 mois temps plein puis 8 mois à temps partiel ?

Ou bien faut-il faire un choix précis sur une durée d'un an ? (c'est à dire que le temps plein ou que le temps partiel) merci pour votre réponse.